



## AIG EUROPE

**Objet :** Précisions sur la situation du groupe AIG Europe

**Date :** 27/03/2009

**Signataire :** Bertrand DEGREMONT

Depuis quelques jours, la presse se fait l'écho de commentaires de personnalités politiques et de décideurs américains qui évoquent la « liquidation d'AIG ». Le sujet est devenu hautement passionnel aux Etats-Unis avec des contribuables américains choqués par des bonus versés dans certaines divisions financières du groupe. Nous comprenons que vous puissiez être déroutés par toutes ces annonces où l'enjeu émotionnel prend le pas sur la réalité des faits.

D'un point de vue purement factuel, la situation n'a en rien changé depuis les déclarations faites le 2 mars et pour lesquelles nous avons communiqué par une lettre de Julio Portalatin, Président d'AIG Europe, et une AudioCast de Nicolas Aubert, Directeur Général pour la France.

Nos dirigeants partageaient alors avec vous les orientations stratégiques choisies :

- annonce de la création de véhicules permettant la cession d'ALICO (assurance vie du groupe) et d'AIA (assurance vie en Asie) afin de rembourser la dette ;
- continuation du plan de cession des activités. C'est à cet égard que le terme de « liquidation » a été improprement utilisé.
- Concernant nos activités d'assurance IARD, les plans sont également inchangés. Création d'une société d'assurance appelée AIU Holdings Inc. avec l'objectif que AIG s'en désengage progressivement pour qu'elle devienne indépendante.

Comme vous le voyez, le terme de liquidation est inexact, il s'agit en réalité d'une séparation, progressive, afin que les activités – saines – d'assurance IARD soient protégées des enjeux du groupe d'AIG.

La société AIG Europe S.A. est régulée, très fortement capitalisée et garantit vos contrats. Rien n'a changé de ce point de vue non plus.

Nous permettons de vous adresser en pièces jointes deux documents :

- Le courrier du 2 mars mentionné ci-dessus – il reprend les principaux éléments financiers garants de notre pérennité à vos côtés.
- Un article de l'AGEFI décrivant les projets d'AIG Europe S.A. en France.

AIG Europe S.A. garantit vos contrats, la société est solide, régulée et ses équipes sont motivées pour assurer le service que nous devons à nos clients et partenaires.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire.

Bertrand DEGREMONT  
Responsable du Département PME/PMI d'AIG EUROPE